

domaine de l'aide quotidienne (aide-familiale, bénévole..) que dans le domaine d'une aide plus spécifique (vacances, sorties...). Deux associations demandent pour leurs membres une intervention financière pour les aides techniques.

2. Solutions éventuelles et appréciation de ces solutions:
Des services très concrets comme les services de soins à domicile, la législation en matière d'acquisition des aides techniques, d'acquisition et d'aménagement des logements sont pris en considération et critiqués par une association. Une autre a pensé plutôt aux réalisations pour les personnes âgées (maisons de retraite, maisons de soins, Hôpital Neuro-Psychiatrique de l'Etat) ne lui donnant pas toute la satisfaction souhaitée.
3. Solution du maintien à domicile par rapport à la solution du placement en institution :
Les trois associations sont unanimes dans leur opinion que la préférence doit être donnée au maintien à domicile avec une infrastructure adéquate. Les avantages invoqués sont aussi bien des avantages psychologiques et humains que des avantages matériels.
4. Nécessité d'établir une structure de m.à.d.:
Les trois associations sont convaincues de la nécessité absolue d'établir une structure pour un service de maintien à domicile, tant pour garantir les intérêts des intéressés, que pour garantir les intérêts de leur entourage.
Deux associations n'ont pas de propositions concrètes, mais désirent contribuer à l'établissement d'une telle structure. Une association pense qu'une telle structure pourrait être garantie par des "Centres d'Accueil", décrits plus loin.
5. Obstacles au m.à.d.:
Les trois associations ne voient pas d'obstacles du point de vue humain, mais plutôt du point de vue de l'organisation (absence d'organisateur, moyens financiers non disponibles).
6. Limites au m.à.d.:
Les limites apparaissent quand la personne concernée souffre d'un handicap très grave, exigeant une présence trop importante de la famille, des aides techniques sophistiquées ou des conditions de logement spécifiques.
7. Rôle de votre association:
Les trois associations veulent intervenir auprès de leurs membres pour les sortir de leur isolement et les inciter à participer activement aux services offerts.
Aussi ont-elles dans leurs objectifs d'intervenir auprès des instances officielles.
Dans ce contexte, seul l'Amiperas propose une expérience décrite plus loin.